DixSeptième critérium de LONGCHAMP.

**COURSE CYCLISTE SUR ROUTE**

ORGANISEE SOUS LES REGLEMENTS DE LA FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT et de la FEDERATION FRANCAISE de CYCLISME RECONNUES D'UTILITE PUBLIQUE.

Titre de la société organisatrice: **A.S.L.A.A PARIS TANDEM CLUB**.

Siège social: 7 bis rue du Loing, bat 1, 75014 PARIS.

Nom, prénom et adresse de l'organisateur:

CODJO Candide; 7 bis rue du Loing; bat 1; 75014 PARIS.

Tél/Fax: 01.43.20.73.08.

Site Internet: www.aslaa.org

Mob: 06.85.75.42.51 ou M. FOURY au 06.81.60.77.64.

Adresse de courriel : [aslaa.asso@gmail.com](mailto:aslaa.asso@gmail.com).

Je vous demande de bien vous conformer à cette adresse de courriel citée au-dessus.

Merci de privilégier l’inscription par courriel ou par le site.

Mesdames, Messieurs les coureurs,

En coorganisation avec Le Stade Français et Le club ASLAA-Paris-Tandem-Club, nous serions ravis de vous compter nombreux au départ de la 17ième édition du Critérium Cycliste de LONGCHAMP qui se déroulera sur un circuit de 3,6 km :

**le samedi 24 mars 2018.**

A 13h, course de vélos manuels (handbikes) ; suivie du podium de cette épreuve.

A 15h, Course des solos handisports, tandems handisports, cyclistes sourds et coureurs valides catégorie 1 2 3 et 4, licenciés en Pass-cyclisme, pour 22 tours dont le premier est neutralisé.

Tandems valides acceptés.

De 11h30 à 14h, signature de la feuille d’émargement, vérification des licences ; règlement de l’engagement de la course : **10€** **par coureurs** pour les coureurs handisports, 7.50€ pour les coureurs F.F.C. sous réserve de changement des prix de la part de la FFC.

Distribution des puces pour le chronométrage électronique ; caution puce de 20€.

Clôture des formalités d’inscription une demi-heure avant le départ de la course.

Port du casque obligatoire.

Les frais d'engagements seront recueillis sur place par du personnel habilité à cette tâche.

N’omettez pas de vous inscrire au plus tard, 8 jours avant la date de la course, sous peine de pennalités: doublement du montant de l'engagement.(mesure ne concernant que les coureurs handisports).

N'omettez pas de signer votre licence.

N’oubliez pas de prévoir vos épingles.

**TRES IMPORTANT**

Il vous est demandé de faire preuve d’une grande discipline afin d’observer les nouvelles consignes. Du bon respect de ces changements, découlera un fonctionnement exemplaire. Soyez-en remerciés par avance.

A la fin de la course, **il sera strictement interdit de repasser la ligne en effectuant un tour de récupération**. Un circuit de délestage sera mis en place 100m après la ligne d’arrivée. C’est aussi là que les puces seront récupérées.

Places dans l’enceinte de l’hippodrome très limitées. Possibilité de vestiaires et douches à disposition. **Entrez par la route des tribunes**. Au terme de l'épreuve, le classement suivi du pot de l'amitié

Ensemble des documents à télécharger sur le site: [www.aslaa.org](http://www.aslaa.org) et aussi surle site du cyclisme handisport : [www.paracyclisme-handisport.fr](http://www.paracyclisme-handisport.fr).

Note importante à l’égard des cyclistes valides prenant part à la course.

Mesdames, Messieurs les coureurs, vous allez prendre part à cette épreuve qui mêlera plusieurs types de handicaps. Certains tandems évoluent en première catégorie handisport, équipe de France. Votre position sur le circuit ne doit en aucun cas gêner les tandems dans les virages et les endroits étroits du circuit.

80 coureurs départementaux seront autorisés à prendre le départ de la course.

Pour les coureurs du club : il vous est demandé d’arriver 2h avant le départ ; soit, vers 13h. Vous devez avoir mangé 3h avant le départ de l’épreuve.

Si vous rencontrez des problèmes de transport, me prévenir quelques jours avant.

Bonne préParation.

Le Président

Candide CODJO